

Contact

Saint Germain L'Herm



Été 2026

Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade

Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre

Bulletin semestriel d'informations municipales

Directeur de publication : Chantal DESGEORGES

Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

400 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Bureau d'Ambert : 04.73.82.96.67

Conseil Départemental : M. Eric DUBOURGNOUX – de 10 h à 12 h à la Mairie

Le quatrième jeudi de chaque mois

MSAP : jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures 04.73.82.90.35 ; et

Fournols, le lundi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 04.73.95.23. 44

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaire : Mardi et Jeudi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 00

Samedi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistants maternelles

Corinne ARTONNE, le Sapt, St Germain l'Herm 06 72 54 68 70

Annick ROUX, place de l'Eglise, St Germain l'Herm 04 73 72 14 97

Médiathèque de St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Été 2026

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année, retrouvez les informations du bulletin municipal
Site : <http://www.saintgermainlherm.fr>

Le Maire, les Conseillers Municipaux et les Agents vous souhaitent un bel été.

Prenez soin de vous.

Rendez-vous le dimanche 09 Août à 11 h 00 devant la Mairie pour le défilé avec les Pompiers, la Lyre du Doulon et la banda Barket's suivi du verre de l'amitié.



Le site internet de la commune fait peau neuve :

<https://www.saintgermainlherm.fr>

Actualité, agendas, services disponibles, liens vers les sites des partenaires, photographies, plans, coordonnées, horaires, formulaires, flyers, etc...

Facilitez vos démarches et retrouvez toute l'information sur la vie quotidienne et touristique à SAINT GERMAIN L'HERM

Pour un accès direct à la page « actualités » de votre commune :



Ouvrez l'appareil photo de votre portable : Lancer l'application habituelle pour prendre des photos.

Visez le QR code : Cadrer les petits carrés noirs au centre de l'écran. Garder une petite distance (environ 20 cm) pour que l'image soit bien nette. Attention : ne prenez pas de photo, contentez-vous de viser !

Appuyez sur le lien qui apparaît : Au bout d'une seconde, une petite bulle, un texte jaune ou une icône de lien va apparaître sur l'image. Appuyez simplement dessus avec le doigt.

Laissez-vous guider : Le téléphone va alors ouvrir automatiquement le site internet de la Mairie de Saint Germain l'Herm, sur la page dédiée aux "Actualités".

Nouvelle page d'accueil – nouvelles fonctionnalités :



AR Prefecture

063-216303537-20260612-2026_06_DEJ-AR
Reçu le 17/06/2026
Publié le 17/06/2026

Mairie

De Saint Germain l'Herm

63630

Tel. 04.73.72.00.56

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr

Arrêté interdisant

les déjections canines

sur le domaine public communal

Le maire de la commune de Saint Germain l'Herm

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants ;

Vu les dispositions du code de la santé publique ;

Vu le règlement sanitaire départemental ;

Considérant que les services techniques ont constaté la présence sur les trottoirs et espaces publics ouverts au public et notamment aux enfants, la présence de plus en plus fréquente de déjections canines ;

Considérant que plusieurs réclamations sont remontées en mairie (à juste titre) concernant les déjections canines, que ce soit sur le domaine public (trottoirs, notamment vers commerces), ou dans des espaces privés en bordure de trottoir

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines ;

Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

Considérant que l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

ARRETE AR Prefecture

063-216303537-20260612-2026_06_DEJ-AR

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Publié le 17/06/2026

Article 1 - Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 2. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique.

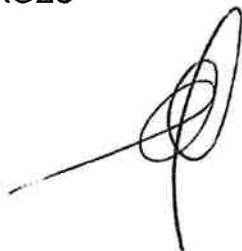
Article 3 - En cas de non-respect de l'interdiction édictées à l'article 2, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Article 4 - Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et aux parcs, jardins et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Article 5 - Mme la secrétaire de mairie, Mr le commandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Saint germain l'Herm
Le 12 juin 2026

Le maire, Mme Chantal DESGEORGES



Délais et voies de recours

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication

AR Prefecture

063-216303537-20260123-2026_01_01-DE
Reçu le 26/01/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil vingt-six, le 23 janvier à 20 h 30 Le Conseil Municipal de
- présents	08	St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit
- votants	08	par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme
- absents	02	Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : VOISSET Yvette

Délibération : 01 - 2026

Objet : demande subvention DETR pour travaux de sécurisation et d'aménagement de bâtiments communaux situés en centre bourg

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal les devis concernant des travaux de sécurisation d'aménagement sur des bâtiments communaux situés en centre bourg en vue de la création de logements :

Entreprise PAUL / MAISONNEUVE (maçonnerie) pour un montant de 10 180.00 € HT
Entreprise FENEYROL (charpente) pour les montants de 29 075.60 € HT et 18 841.40 € HT

Mme le Maire précise le montant total des travaux, soit 58 097.00 € HT, et la subvention attendue DETR 30 %, soit 17 429.10 € HT. La participation communale s'élève à 40 667.00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide cette proposition et sollicite la demande de subvention DETR.

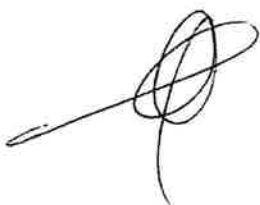
Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 26 janvier 2026
et publication ou notification du 26 janvier 2026

Le Maire,
Mme Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire
Mme Yvette VOISSET



AR Prefecture

063-216303537-20260322-2026_03_12-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 11
- présents 10
- votants 10
- absents 1
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt Six, le 22 Mars à dix heures
Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué par
Mme Chantal DESGEORGES, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques
THABOUILLOT, le plus âgé des membres du Conseil.

Date de convocation : 17/03/2026
Date d'affichage : 17/03/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal,
GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud,
VOISSET Yvette

Absent excusé : CARLE Pascal

a été nommé secrétaire : TIXIER Arnaud

Délibération 12 - 2026

Objet : Election du Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue,
il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité
de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Candidats :

Mme ARNAL Brigitte

Mme DESGEORGES Chantal

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : six

Mme ARNAL Brigitte a obtenu 2 voix

Mme DESGEORGES Chantal a obtenu 8 voix

Mme DESGEORGES Chantal a été élue et est proclamée Maire.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24 mars 2026
et publication ou notification du 24 mars 2026

Le Maire, Mme DESGEORGES Chantal



Le Secrétaire, M. TIXIER Arnaud



AR Prefecture

063-216303537-20260322-2026_03_13-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers	L'an Deux Mil Vingt Six, le 22 Mars à dix heures
- en exercice	10
- présents	10
- votants	10
- absents	0
- exclus	0

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué par Mme Chantal DESGEORGES, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Chantal DESGEORGES Maire

Date de convocation : 17/03/2026
Date d'affichage : 17/03/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette

Absent excusé : CARLE Pascal

a été nommé secrétaire : TIXIER Arnaud

Délibération : 13 - 2026

OBJET : détermination du nombre d'adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.
Après avoir entendu l'exposé du maire,
Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à une voix contre (Mme ARNAL Brigitte) et neuf voix pour :
- d'approuver la création de trois postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24 mars 2026
et publication ou notification du 24 mars 2026

Le Maire, Mme Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire, M. Arnaud TIXIER



AR Prefecture

063-216303537-20260322-2026_03_14-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt Six, le 22 Mars à dix heures
- présents	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué par
- votants	10	Mme Chantal DESGEORGES, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
- absents	1	dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal
- exclus	0	DESGEORGES maire

Date de convocation : Date d'affichage :
17/03/2026 17/03/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette

Absent excusé : CARLE Pascal

a été nommé secrétaire : TIXIER Arnaud

Délibération 14 - 2026

Objet : Election des Adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2122-4 et L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Une seule liste a été déposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire : 2 bulletins blancs

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Liste de CARLE Pascal, 8 voix (huit)

- La liste de CARLE Pascal ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- CARLE PASCAL : 1^{er} adjoint

- Mme VOISSET Yvette : 2^{ème} adjointe

- M. MONGHEAL Jean-Luc : 3^{ème} adjoint

AR Prefecture

063-216303537-20260322-2026_03_14-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026

INSTALLE

- M. CARLE Pascal en qualité de 1^{er} adjoint
- Mme VOISSET Yvette en qualité de 2^{ème} adjointe
- M. MONGHEAL Jean-Luc en qualité de 3^{ème} adjoint

AUTORISE

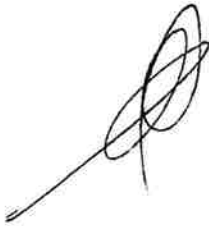
Mme le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24 mars 2026
et publication ou notification du 24 mars 2026

Le Maire Mme DESGEORGES Chantal

Le Secrétaire M. TIXIER Arnaud



AR Prefecture

063-216303537-20260409-2026_04_16-DE
Reçu le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt-six, le 09 avril à 20 h 00
- présents	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué par Mme
- votants	11	Chantal DESGEORGES, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
- absents	0	lieu habituel de ses séances
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
01/04/2026 01/04/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe,
DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie,
THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 16 - 2026

Objet : Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à dix voix pour et une abstention (M. CONFOLENT Philippe), pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans le respect des dispositions du code des marchés publics dans la limite de 10 000.00 €
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, sur l'ensemble du territoire communal, pour un montant maximum de 100 000 €
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

AR Prefecture

063-216303537-20260409-2026_04_16-DE

Reçu le 10/04/2026

Publié le 10/04/2026

- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 50 000 € par année civile.

- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

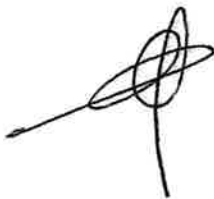
Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 avril 2026
et publication ou notification du 10 avril 2026

Le Maire

Mme Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire

M. THABOUILLOT Jacques



AR Prefecture

063-216303537-20260409-2026_04_18B-DE
Reçu le 13/04/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil vingt-six, le 09 avril à 20 h 00
- présents	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué
- votants	11	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
- absents	0	sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 01/04/2026 Date d'affichage : 01/04/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvet
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération n° 18B - 2026

Objet : Désignation des délégués de la commune au sein des organismes extérieurs

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections du Maire et des Adjoints, il y a lieu de désigner des délégués de la commune au sein des organismes extérieurs.

Conseil d'administration du Collège :

titulaire THABOUILLOT Jacques – suppléant GIRARD Carole

Conseil d'administration de l'Ecole primaire :

titulaire DESGEORGES Chantal – suppléant POUYET Sylvie

Conseil d'administration de la Régie Communale du Réseau Chaleur : 6 délégués

MONGHEAL Jean-Luc – VOISSET Yvette – CARLE Pascal – BOURDON Didier – CONFOLENT Philippe – ARNAL Brigitte

Conseil d'administration de la Maison de Retraite : 3 délégués du conseil municipal + deux personnes désignées en fonction de leur compétence dans le champ d'intervention de l'établissement en matière d'action sociale ou médico-sociale :

THABOUILLOT Jacques – VOISSET Yvette – DESGEORGES Chantal – Dr GAUSSE Vivianne – Dr MORANGES Philippe

Désignation de délégués au sein du Secteur Intercommunal d'Energie d'AMBERT :

titulaire MONGHEAL Jean-Luc - suppléant CONFOLENT Philippe

PARC NATUREL LIVRADOIS FOREZ :

titulaire GIRARD Carole - suppléant ARNAL Brigitte

AR Prefecture

CINE PARC
063-20050555-20260409-2026_04_18B-DE
Reçu titulaire/ MONGHEAL Jean-Luc - suppléant

ARNAL Brigitte

Correspondant Défense : BOURDON Didier

Correspondant SDIS : TIXIER Arnaud

Site Casadéens :

titulaire THABOUILLOT Jacques - suppléant TIXIER Arnaud

Référents Vie Associative et Communale :

MONGHEAL Jean-Luc – ARNAL Brigitte – DESGEORGES Chantal

Référents forestiers : MONGHEAL Jean-Luc – TIXIER Arnaud – BOURDON Didier

Référents personnel communal :

DESGEORGES Chantal – CARLE Pascal – VOISSET Yvette – MONGHEAL Jean-Luc

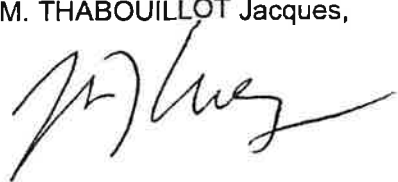
Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 avril 2026
et publication ou notification du 10 avril 2026

Le Maire,
Mme Chantal DESGEORGES



Le Secrétaire
M. THABOUILLOT Jacques,



AR Prefecture

063-216303537-20260409-2026_04_19-DE
Reçu le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt-six, le 09 avril à 20 h 00
- présents	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué par Mme
- votants	11	Chantal DESGEORGES, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
- absents	0	lieu habituel de ses séances
- exclus	0	

Date de convocation : 01/04/2026 Date d'affichage : 01/04/2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 19 - 2026

Objet : Désignation des Commissions Communales du Conseil Municipal

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections du Maire et des Adjoints, il y a lieu de constituer des Commissions Communales. Elle propose ainsi qu'il suit les attributions des commissions et la désignation des membres qui les composent.

1ère commission : Finances et budget

VOISSET Yvette – MONGHEAL Jean-Luc – BOURDON Didier – ARNAL Brigitte – THABOUILLOT Jacques

2ème commission : Aménagement, Travaux, Bâtiments Communaux

CARLE Pascal – MONGHEAL Jean-Luc – TIXIER Arnaud – CONFOLENT Philippe – THABOUILLOT Jacques

3ème commission : Appel d'Offres (pour tous travaux)

Titulaires	Suppléants
CARLE Pascal	MONGHEAL Jean-Luc
VOISSET Yvette	BOURDON Didier
GIRARD Carole	ARNAL Brigitte

4ème commission : C.C.A.S. Affaires sociales, cadre de vie

POUYET Sylvie – THABOUILLOT Jacques – ARNAL Brigitte – VOISSET Yvette

5ème commission : Commission de Discipline

DESGEORGES Chantal – CARLE Pascal – VOISSET Yvette – MONGHEAL Jean-Luc

AR Prefecture

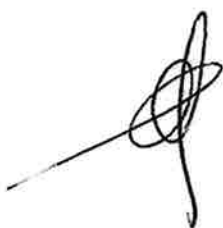
063-216303537-20260409-2026_04_19-DE
Reçu le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

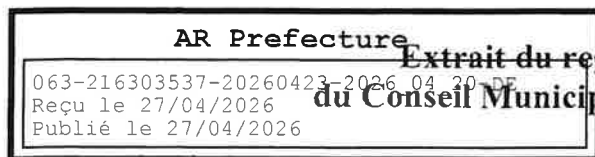
Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 avril 2026
et publication ou notification du 10 avril 2026

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Le Secrétaire
M. THABOUILLOT Jacques





**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt-six, le 23 avril à 20 h 00
- présents	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	11	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	0	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : 17 avril 2026
Date d'affichage : 17 avril 2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 20 - 2026

Objet : vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026

Exposé des motifs :

Madame le Maire rappelle que conformément aux dispositions de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée, le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1407 et suivants, 1636 B sexies et suivants, et 1639 A,

Vu la loi de finances pour 2024 n°2023-1322 du 29 décembre 2023 et notamment l'article 151,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026 de la manière suivante :

- taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,26 %
- taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70 %
- taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 12,06 %

et d'autoriser la Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24/04/2026
et publication ou notification du 24/04/2026

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques THABOUILLOT
Signature

Mme La Maire
Chantal DESGEORGES
Signature



AR Prefecture	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm
063-216303537-20260423-2026 BP EAUX-BP	
Reçu le 27/04/2026	
Publié le 27/04/2026	

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt-six, le 23 avril à 20 h 00
- présents	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	11	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	0	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
17 avril 2026 17 avril 2026

Présents : ARNAL Brigitte, BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, POUYET Sylvie, THABOUILLOT Jacques, TIXIER Arnaud, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 21 - 2026
Objet : vote des budgets

Mme le Maire présente en détail les budgets CCAS, Eau-Assainissement, Général et Régie Chaleur, chapitre par chapitre, fonctionnement et investissement, ainsi que les opérations programmées en investissement (sauf CCAS), qui s'équilibrent ainsi :

Budgets	Fonctionnement Recette / dépense	Investissement Recette / dépense	Total
Général	1 017 843.40	366 640.30	1 384 483.70
Eau - Assainissement	149 076.04	193 216.82	342 292,86
CCAS	3 697.00		3 697.00
Régie Chaleur	378 468.57	182 090.65	560 559.22

Mme le Maire procède au vote après chaque présentation.
Tous les budgets, Général, CCAS, Eau-Assainissement et le budget de la Régie Chaleur sont adoptés à l'unanimité

Subventions aux associations :

Mme DESGEORGES communique aux conseillers le courrier de l'association A.D.A.C.L. demandant une subvention exceptionnelle de 10 000.00 €. Après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 3 voix contre (Mme ARNAL Brigitte, M. THABOUILLOT Jacques, Mme GIRARD Carole) le conseil municipal accorde une subvention de 1 000.00 €.

AR Prefecture		
063-216303537-20260423-2026_BP_Faux-BF		
Reçu le 27/04/2026		
Publié le 10/04/2026		
ORGANISME	OBJET	MONTANT
Les Amis de la Brocante	Fête patronale - Brocante	2 000.00
La Lyre du Doulon	Animations musicales	1 000.00
Anciens pompiers du Canton		100.00
Sapeurs-Pompiers en activité		300.00
JSP de Marat	Jeunes sapeurs-pompiers	200.00
A.D.A.C.L.	Association de Développement, d'Animation, de la Culture et des Loisirs (ADACL)	1 000.00
ADMR	Services à domicile	100.00
GAIA	Entretien petit patrimoine et chemins	1 000.00
La Pétanque		200.00
Ass Sportive du Collège	Déplacements équipes sportives	400.00
Club de foot Le Vernet/St Germain		200.00
Atelier les Petits Points	Broderies, patchwork, expositions travaux	200.00
Club les Javelles	Activités 3 ^{ème} âge	100.00
Comité Cantonal FNACA		100.00
Association Les Fougères	Fête de l'école, voyages scolaires	300.00
	TOTAL	7 200.00

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 24/04/2026
et publication ou notification du 24/04/2026

Le Secrétaire
M. Jacques THABOUILLOT



Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20260612-2026_06_30-DE

Reçu le 15/06/2026

Publié le 15/06/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 11
- présents 08
- votants 08
- absents 03
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-six, le 12 juin à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : Date d'affichage :

08 juin 2026

08 juin 2026

Présents : BOURDON Didier, CARLE Pascal, CONFOLENT Philippe, DESGEORGES Chantal, GIRARD Carole, MONGHEAL Jean-Luc, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent(s) excusé(s) : ARNAL Brigitte (pouvoir à CONFOLENT Philippe), POUYET Sylvie (pouvoir à DESGEORGES Chantal), TIXIER Arnaud (pouvoir à GIRARD Carole)

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération n° 30 - 2026

Objet : convention d'achat de matériel anti-frelons en association avec les communes de DORANGES, NOVACELLES, SAINT-BONNET-LE-CHASTEL et SAINT-BONNET-LE-BOURG

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la commune de Saint Bonnet le Bourg de procéder à l'acquisition du matériel nécessaire afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques. Les communes de DORANGES, NOVACELLES, SAINT-BONNET-LE-CHASTEL, SAINT-BONNET-LE-BOURG et SAINT GERMAIN L'HERM participeront de manière égale à cet achat d'un montant total de 5 625.00 € TTC, soit 937.50 € par commune.

Le matériel se compose :

- Kit complet frelon perche carbone HI-MOD AIR-530-15 avec poudreuse
- 4 rallonges AIR-530-3
- 1 combinaison « Air Ventilated »

Le matériel sera stocké et géré par la commune de Saint-Bonnet-Le-Bourg. L'utilisation du matériel nécessite une formation Certibiocide Nuisibles et l'obtention d'un certificat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de valider la proposition et autorise Mme le Maire à signer la Convention.

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 16/06/2026

et publication ou notification du 16/06/2026

Le secrétaire

M. THABOUILLOT Jacques



Mme Le Maire

Mme Chantal DESGEORGES





ZONE DE DISTRIBUTION : ST GERMAIN L'HERM

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée présente une qualité bactériologique dégradée suite à une forte contamination en 2025 qui a nécessité une restriction d'eau du 07 au 11 Juillet 2025. Sa consommation est déconseillée aux personnes fragiles. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 8 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 481 personnes sur 1 commune (SAINT-GERMAIN-L'HERM). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C Anomalie ponctuelle

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12
Conformité : **91 %**
Valeur maxi : **19 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

A Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : **5,1 mg/L**
Valeur maxi : **5,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **56**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

ARSENIC

A Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : **2,83 °f**
Valeur maxi : **3,13 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

SÈCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/06/2026

UDI 063001735

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : LALLABERT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. L'eau présente une teneur naturellement élevée en Radon mais inférieure aux valeurs définies pour déconseiller son usage. Le gestionnaire doit analyser les solutions possibles pour réduire les concentrations en radon dans l'eau. Par ailleurs, le radon étant un gaz volatil, il est rappelé l'importance d'aérer son logement chaque jour. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau	
Votre réseau est alimenté par un captage : LE FOURNIAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 3 personnes sur 1 commune (SAINT-GERMAIN-L'HERM). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM » qui assure l'exploitation du réseau.	
PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	
NITRATES	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 2,3 mg/L Valeur maxi : 2,3 mg/L
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité

Quelques conseils
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée. CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures. SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/06/2026

UDI 063006739

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : CISTRIERE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : D

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : CERAILLER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 3 personnes sur 1 commune (SAINT-GERMAIN-L'HERM). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST GERMAIN L'HERM » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 12 mg/L Valeur maxi : 12 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité

Quelques conseils
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

ARSENIC Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2024
---	--

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,83 °f Valeur maxi : 1,83 °f

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/06/2026

UDI 063006738

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Risque retrait-gonflement des argiles (RGA)

Commune de Saint-Germain-l'Herm · Puy-de-Dôme (63) · INSEE 63353

À DIFFUSER · ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE 2026

Une nouvelle carte officielle entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026

L'arrêté du 9 janvier 2026 actualise le zonage réglementaire du retrait-gonflement des argiles. Cette cartographie redéfinit les obligations légales pesant sur les propriétaires, vendeurs et constructeurs. **Saint-Germain-l'Herm est partiellement concernée : 20 % de son territoire** est classé en zone d'aléa moyen ou fort. Les chiffres-clés à retenir :



■ Aléa fort
■ Aléa moyen
□ Faible / non concerné

20 %

DU TERRITOIRE EN ZONE D'ALÉA MOYEN OU FORT

0

ARRÊTÉS CATNAT SÉCHERESSE DEPUIS 2018

QUI EST CONCERNÉ ?

CAS 1

Vente d'un terrain

Une étude géotechnique préalable **G1 (loi ELAN)** est obligatoire avant la promesse de vente d'un terrain constructible en zone d'aléa moyen ou fort.

CAS 2

Achat d'un terrain

L'acheteur doit recevoir l'étude G1 avant la signature du compromis. Son absence peut entraîner la **nullité de la vente**.

CAS 3

Propriétaire d'une maison

Surveillez les **fissures**, l'écoulement des eaux et l'éloignement des arbres. En cas de sinistre, déclarez via la procédure **CatNat sécheresse**.

CONSÉQUENCES SI L'OBLIGATION EST IGNORÉE

- **Compromis annulable** par l'acheteur si la G1 n'a pas été annexée à l'avant-contrat.
- **Sinistre non couvert** par l'assurance habitation en l'absence d'étude conforme.
- **Surprime CatNat** portée de 12 % à 20 % depuis le 1^{er} janvier 2025.
- **Délai d'indemnisation** sécheresse étendu à 4 mois (décret 2024-1101).

COMMENT VÉRIFIER MA PARCELLE ?

- 1 **Application mobile ZoneG1 (gratuite)**
iOS / Android — résultat en 3 secondes
- 2 **Site officiel Géorisques**
georisques.gouv.fr — recherche par adresse
- 3 **Service urbanisme de la mairie**
Renseignements aux heures d'ouverture



ZoneG1

Vérifier directement votre parcelle

Scannez ce QR code pour accéder à la fiche RGA de Saint-Germain-l'Herm et vérifier votre adresse en quelques secondes.

zoneg1.com/info-rga/63353





L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Début avril, l'Amicale des sapeurs-pompiers a mis le cap sur la Méditerranée à l'occasion d'une croisière d'une semaine, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte.

Cette escapade a réuni de nombreux participants : sapeurs-pompiers actifs, conjoints et conjointes, leurs enfants ainsi que d'anciens sapeurs-pompiers. Des membres de la Lyre du Doulon se sont également joints à cette belle aventure. Chacun a ainsi pu partager d'agréables moments dans une ambiance chaleureuse, tout en découvrant de magnifiques escales méditerranéennes.

Cette sortie a pu voir le jour grâce aux nombreuses actions organisées tout au long de l'année par l'Amicale, parmi lesquelles figurent la traditionnelle vente des calendriers et la troisième édition du loto, qui ont rencontré un beau succès.

Les membres de l'Amicale tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des habitants de la commune et des communes voisines pour leur accueil et leur générosité.

L'amicale vous donne d'ores et déjà rendez-vous **le 14 juillet** pour le traditionnel défilé, qui sera suivi d'un vin d'honneur à la caserne, un moment toujours apprécié de rencontre et de convivialité.

L'Amicale des sapeurs-pompiers



Croisière du 11 au 18 avril 2026

*Découverte de Barcelone,
Marseille, Gênes, Naples
Palerme, La Goulette*

Loto du 8 mars 2026

*Un franc succès avec environ
400 participants !*



LES SAPEURS-POMPIERS

L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

Depuis le 1^{er} janvier, le centre de secours a réalisé **77 interventions**, répartis comme suit :

- Secours à personne : **64**
- Accidents de la circulation : **3**
- Incendies : **3**
- Opérations diverses : **7**

PASSATION DE COMMANDEMENT

Ce début d'année a également été marqué par la passation de commandement du centre de secours. Après plusieurs années d'engagement à la tête de la caserne, le lieutenant Alexandre VOISSET a transmis le commandement au sergent-chef Pierre BLANCHARD, désormais chef de centre.

NOUVELLES RECRUES

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux sapeurs-pompiers volontaires : Olivier TISON, Loan HORT, Elias RISS et Pierre FAVIER.

FORMATIONS VALIDEES

FDF 2 : Gilles GENTET et Clément COURTINE

COD 1 : Benjamin HORT

INC/SUAP : Hugo GIRARD

Félicitations à eux.

LE CENTRE RECRUTE

Le centre de secours est à la recherche de nouvelles recrues. Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au service des autres, participer à la vie de sa commune et acquérir des compétences utiles tant sur le plan personnel que professionnel.

Si vous souhaitez vivre une expérience humaine enrichissante et contribuer à la sécurité de la population, n'hésitez pas à nous rejoindre. Une formation adaptée vous sera proposée afin de vous préparer aux différentes missions opérationnelles.

Pour tout renseignement, contactez le chef de centre :

Pierre BLANCHARD au 06 50 88 28 99



Janvier

Mercredi 07 : Aix la Fayette Vidéo/galette salle des fêtes (pas de marche)

Mercredi 14 : Chaméane

Mercredi 21 : Sauxillanges

Mercredi 28 : Varenne sur Usson

Février

Mercredi 04 : Marat

Mercredi 11 : Grandval

Mercredi 18 : St Bonnet le Bourg

Mercredi 25 : Cunlhat

Mars

Mercredi 04 : Echandelys

Mercredi 11 : Nonette

Mercredi 18 : Champetières

Mercredi 25 : Valcivières

Avril

Mercredi 01 : Fournols

Mercredi 08 : St Didier d'Auvergne

Mercredi 15 : Le Monestier

Mercredi 22 : Col de Toutée

Mercredi 29 : Bertignat

Mai

Mercredi 06 : Thiolières

Mercredi 13 : St Martin des Olmes

Mercredi 20 : Chambon sur Dolore

Mercredi 27 : St Jean des Ollières

Juin

Mercredi 03 : Domaize

Mercredi 10 : Ste Catherine du Fraisse

Mercredi 17 : St Martin des Plains restaurant

Mercredi 24 : Ravel matin 9h30 visite du château 12€, pique-nique, marche

Juillet

Mercredi 01 : Col du Béal

Mercredi 08 : Condat les Montboissier

Mercredi 15 : Job

Mercredi 22 : Doranges

Mercredi 29 : La Chapelle Agnon

Aout

Mercredi 05 : Beurrière

Mercredi 12 : St Eloy la Glacière

Mercredi 19 : Tours sur Meymont

Mercredi 26 : St Germain l'Herm

Septembre

Mercredi 02 : St Amant Roche Savine

Mercredi 09 : St Bonnet le Chastel

Mercredi 16 : Sugères

Mercredi 23 : Parentignat

Mercredi 30 : St Ferréol des Cotes

Octobre

Mercredi 07 : Olliergues

Mercredi 14 : Ceilloux

Mercredi 21 : Valeyre

Mercredi 28 : Aix la Fayette

Novembre

Mercredi 04 : Auzelles

Mercredi 11 : St Gervais/Meymont départ gare Olliergue

Mercredi 18 : Arlanc restaurant marche

Mercredi 25 : St Etienne sur Usson

Décembre

Mercredi 02 : St Sauveur la Sagne

Mercredi 09 : Ambert le plan d'eau

Mercredi 16 : Vertolaye

Mercredi 23 : Marsac

2026

Balades des hautes terres



Les chiens doivent être tenus en laisse Merci.

RDV 14h l'église, sauf juillet/août RDV à 8h30

Renseignement Christian au 04 73 82 49 45

baladesdeshautesterres63@gmail.com

**Les Balades sont gratuites, sans
inscription et sous la
responsabilité de chacune et
chacun .**

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

La Pétanque

St Germinoise



Le club de Pétanque Saint Germinoise a lancé sa saison 2026 avec la participation au premier tour de Coupe de France, disputé mois de mars à Cournon. Malgré l'engagement et la motivation des joueurs, cette rencontre s'est soldée par une défaite face à une équipe plus expérimentée.

A la suite de ce résultat, le club est rebasculé en Coupe du Président, une compétition qui se déroulera début Août et qui permettra aux joueurs de continuer de défendre les couleurs du club dans une ambiance conviviale et compétitive.

Par ailleurs, la Pétanque Saint Germinoise se prépare également pour le Championnat des Clubs, prévu au mois de septembre. Cette compétition représente un temps fort de la saison, où l'ensemble des joueurs du club auront à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le club poursuit ainsi son développement sportif tout en conservant les valeurs de convivialité et de partage qui font l'esprit de la pétanque à Saint Germain l'Herm.

Toute personne souhaitant adhérer au club est la bienvenue.

CONTACT

Clément : 06.48.07.59.76

Tony : 06.85.82.71.15

Bonjour les amis du lutin

Comme chaque année, nous avons démarré nos activités avec le nettoyage des bords de route. Nous avons ramassé une grosse remorque de détritus, ce qui est comparable aux années précédentes. Le bilan étant relativement satisfaisant sur une quarantaine de kilomètres nettoyés.

Nous avons également nettoyé le lavoir de la Boutogne et débroussaillé les abords du lavoir et de l'étang de Lallabert. Le 1er mai a eu lieu la traditionnelle ouverture de la pêche à l'étang et comme d'habitude la bonne ambiance était au rendez-vous. Notre dernière mission du printemps a été de nettoyer le couderc vers la serve de Permet le Bas suivi d'un barbecue chez Manu.

Une grande première depuis plusieurs années, nous avons relancé la fête des plantes et de la forêt le 7 juin, ce fut un grand succès, de nombreux visiteurs sont venus voir les exposants, participer aux conférences de Logan et de Carole et aux sorties botaniques. Les exposants et les visiteurs étaient enchantés par l'ambiance qui a régné toute la journée. Merci à la lyre du Doulon qui nous a fait un concert exceptionnel. Merci à David de Sainte Catherine pour son succulent repas et un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette belle journée.

La prochaine activité sera la remise en état du lavoir de la Chamberte (derrière le Pré Fleuri). La date n'est pas encore fixée, le bois est encore en scierie.

Le lutin vous souhaite de bonnes vacances d'été.

A bientôt pour de nouvelles aventures

Le Lutin

(Ci dessous le nouveau logo du lutin remis en forme par notre ami Mic de Lair)





ATELIERS GET HOPPY

Cette année les Volcan'hoops, la troupe de hoop du dispositif Ludo'CLAS de l'ADACL étaient au nombre de 10 enfants du RPI Saint Germain l'Herm / Fournols, 5 enfants du RPI Condat / Echandelys, 5 collégien·nes (2 sur scène et 3 assistant·es).

Sous la direction de Xochitl, les enfants ont fait 2 représentations de leur spectacle « Hip Hoop ».

La première représentation qui a eu lieu en Décembre dernier à l'EHPAD de Saint Germain l'Herm a eu un grand succès auprès des résidents mais aussi des internes du collège Gaspard des Montagnes qui sont venus assister à la représentation. Le 30 Mai dernier, les Volcan'hoops ont pu présenter l'intégralité de leur spectacle dans le cadre de la Fête du Livre Jeunesse sous le soleil de Condat-les-Montboissier.



Un grand merci aux enfants, Kaina , Bleuenn, Jade, Martin, Emma, Belladone, Hélène, Loana, Grécie, Elliott, Mewen, Agathe, Erwan, Marcel, Romane, Amandine, Anouk, David, Ruben, aux bénévoles de notre association Xochitl, Florian et Este, aux parents bénévoles et aux salariés de l'ADACL pour leur investissement.

Concernant le cours d'adulte en collaboration avec l'association Fournols EnVie, notre groupe s'est réuni pour une vingtaine de séances au cours de l'année. Outre l'apprentissage de techniques de bases de manipulation du hoop, chacun·e des élèves a pu développer son « style » de mouvement, tout en développant créativité et en gardant la forme. Nous finissons l'année avec une initiation à la manipulation du feu le Vendredi 26 Juin. Cette initiation est ouverte à tous et toutes sans aucun prérequis.

Notre offre adulte évoluera à partir de la rentrée prochaine. Pour plus d'informations contactez-nous par mail contact@flowrarity.art ou au 0652336970 (Xochitl, prononcé « Saut-Tchil »).

Petits points

Nous nous préparons pour notre exposition biannuelle qui aura lieu le week-end du SAMEDI 18 ET du DIMANCHE 19 JUILLET ; à la salle culturelle de la mairie.

Nos activités s'arrêteront en juillet et en août pour reprendre en septembre.
Comme chaque année, nous nous réunissons dans une salle de la médiathèque, tous les mardi de 14 H à 16H.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme BONIN au N°/ 06.42.61.80.17

Bel été.....



Lyre du Doulon

Des nouvelles musicales

La Lyre du Doulon en action ce printemps 2026 avec :

- Assemblée générale le 14/02/2026
- Participation à la croisière en Méditerranée avec l'amicale de Pompiers en avril 2026
- Fête de la Musique le 20 juin 2026
- Acquisition de nouvelles tenues (Sweats et Bandanas)
- Acquisition de nouveaux instruments (surdo/clarinettes)
- Des répétitions régulières avec beaucoup d'assiduité des musiciens
- Des nouveaux morceaux en préparation (ABBA, Joe Dassin, Aznavour...)
- Des sollicitations pour cet été : Fêtes patronales (Chambon, Ste Catherine, St Alyre, St germain, St Bonnet le Chastel) et commémorations du 14 juillet (Le Vernet Chaméane, St Germain)



Le Bureau
Président : Jean-Luc MONGHEAL
Vice-Président : Claude BOST
Trésorière / Secrétaire : Sandrine THILLIEZ
Archiviste : Coralie GRANGE
Cheffe d'Orchestre : Emma THILLIEZ
Cheffe d'Orchestre adjointe : Patricia MONGHEAL



Harmonies en Livradois

2026 - Syndicat d'initiative-Fournols - ☎ : 09.84.35.99.56 - Musiques en Livradois-Ambert

Commune de Saint-Germain-L'Herm

SAINT-GERMAIN-L'HERM

DIMANCHE 19 JUILLET

EN L'ÉGLISE, 17H30

ARCHITECTURE & MUSIQUE
DUO HAUTBOIS ET GUITARE



J.B Loeillet, J. Dowland, G.F. Haendel, D. Buxtehude
F. Caruli, G. Fauré, M. Giuliani



RESERVATION : Bureau d'Information Touristique ☎ 04 73 82 61 90 - AMBERT
ENFANTS: ENTREE LIBRE ✶ s.i.f@laposte.net ✶ harmoniesenlivradois.over-blog.com ✶ ADULTES: 10€



Harmonies en Livradois

2026 - Syndicat d'initiative-Fournols - ☎ : 09.84.35.99.56 - Musiques en Livradois-Ambert

XXVI^{ème} Saison musicale

Mardi 14 juillet

Capriccio Consort – Deux hautbois – Violoncelle – Orgue & Soprano
Cambini, Vivaldi, Sammartini, Lotti, Mancini, Scarlatti, Dall'Abaco, Mozart

17h.30 – Eglise SAINT-PIERRE à ARLANC

Dimanche 19 juillet

Ensemble Architecture & Musique - Guitare & Hautbois
Loeillet, Dowland, Haendel, Buxtehude, Carulli, Fauré, Giuliani

17h.30 – Eglise de SAINT-GERMAIN-L'HERM

Dimanche 26 juillet

Trio Atalante - Leïla Galeb Mezzo-Soprano, Elise Régé Piano, Stéphane Goyeau Hautbois
Une soirée chez Gustav et Alma Mahler : Lieder et pièces pour Hautbois et Piano

17h.30 – Eglise de CHAMBON-SUR-DOLORE

Dimanche 02 août

Musiciens de l'orchestre Lutetia direction Alejandro Sandler & Chiara Braggion, Soprano
Torelli, Vivaldi, Haendel, Mozart

17h.30 – Eglise de SAINTE-CATHERINE-DU-FRAISSE

Dimanche 09 août

Récital aux chandelles piano/forte & violon - Pierre Bouyer & Nicole Tamestit
Mozart, Beethoven & l'Italie

17h.30 – Eglise de SAINT-BONNET-LE-CHASTEL

Samedi 15 août

Trio vocal et piano - Direction Fabrice Maitre
Arias d'opéras Gounod, Mozart, Verdi, Lalo... & airs d'opérettes, Offenbach, Messenger...

17h.30 – Eglise de FOURNOLS

Dimanche 16 août

Quartetto Locatelli
Quatuors à cordes de Haydn, Mozart & Mendelssohn

17h.30 – Eglise de LA FORIE

Dimanche 23 août

Ensemble Appassionata, musiciens de l'Orchestre National d'Auvergne
Maude Lovett violon
Beethoven, Mozart, Golijov

17h.30 – Eglise de SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Saint Germain l'Herm ... Terre de Vélo

Le samedi 9 mai 2026 en partenariat avec l'Union Cycliste Ambert Auvergne (UC2A), ST GERMAIN L'HERM a accueilli une arrivée d'étape de l'épreuve cycliste nationale :

TOUR AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Cette compétition regroupe 2 courses : Junior U19 et Féminine coupe de France N1 Elite
Un beau plateau et un beau succès pour cette belle journée ensoleillée ...

Grand merci à nos baliseurs St Germinois, toujours présents et disponibles pour assurer la sécurité sur le parcours.



Le VTT n'est pas non plus en reste avec l'inauguration ce mois-ci du plus grand espace VTT de France :

DESTINATION GRAND R AUVERGNE – RHONE – ALPES

Grande itinérance de Vichy à Ambert. Pour rappel, ST GERMAIN L'HERM et l'espace VTT/FFC d'Ambert font partie intégrante de ce grand terrain de jeux vététiste avec 2 parcours balisés et labélisés N° 40 et N° 41.

Pour info et lien :

- Ambertvtt.fr
- Destinationgrandr.com

Des nouvelles du collège Gaspard des Montagnes

Pour la deuxième année consécutive, 10 élèves du collège Gaspard des Montagnes ont participé à la formation des cadets de la sécurité civile durant les vacances de printemps. Cette formation assurée principalement par monsieur Le Penglau du SDIS 63 a permis aux élèves d'apprendre les gestes de premiers secours, l'utilisation d'un extincteur ou le déroulé de tuyau.

Ils ont également visité la sous-préfecture d'Ambert, le Centre de Traitement des Appels, la base hélico où ils ont pu s'approcher du fameux hélicoptère de la sécurité civile, le Dragon.

A la fin de la formation, tous les élèves ont obtenu leur certification, la cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le samedi 11 avril à la caserne de pompiers de Saint-Germain-l'Herm.

M. Chazal, Principal du collège Gaspard des Montagnes





ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité



Option

Théâtre

En partenariat avec la compagnie

Les Tournesols en Art'Monie

Internat d'excellence

De la 6^e à la 3^e



Improvisation et expression
Sorties culturelles
Création et mise en scène

RENTREE
2026

Collège Gaspard des Montagnes
63630 Saint Germain l'Herm
0473720010

AOUT

du 01 au 31/08 C Exposition

Irène Pierre Linogravure

Ses sources d'inspiration sont la nature environnante : moyenne montagne, hauts plateaux, flore, faune, cours d'eau, ciel... Elle en explore l'austérité et la pureté.



18h30 Rencontre avec l'artiste
Irène Pierre

sam 1

19h30 - Repas à thème

Des bénévoles du Colibri vous concocteront de bons petits plats. Menu à venir sur réservation 20€

21h DJ Crock de Watt



DJ Crock de Watt, c'est du mix 100% vinyles ! Il propose des sets aux horizons divers, variés, tous styles confondus, mixés et scratchés ! Vous entendrez de la soul, du hip-hop, du reggae, du latino, de l'électro...



MICRO-FOLIE

mer 12

Le Musée numérique (salle culturelle à la Mairie)

14h30 – 16h00 : Collection Impressionnisme

Gouter-lecture (au jardin du Colibri)

16h00 – 17h00

Projection du ballet « Le songe d'une nuit d'été »

20h30 – 23h00 : (2h + 30 min d'entracte)

(salle culturelle à la Mairie)



20h30 BALTRAD

ven 14

Bal Trad avec initiation animée par Maïté.

Polka, cercle, scottish, bourrée, venez danser accompagné d'un groupe de musique trad



12h Magret de canard

Reservation sur place à partir de 11h dans le cadre de la brocante de St Germain l'Herm

dim 16



RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE
pour de nouveaux horaires et de nouvelles aventures

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE

jeu, sam et dim de 9h à 13h
ven de 18h à 21h

du 14/07 au 15/08

du mer au dim de 9h à 13h30
ven et sam de 18h à 21h

en soirée selon la programmation

Les horaires peuvent évoluer en fonction des bénévoles

JARDIN

18h - lors des concerts

ADRESSE

LE COLIBRI

14 route de la Chaise Dieu

LE JARDIN du Colibri

rué du Sous Cailloux

(derrière le colibri)

63630 St Germain l'Herm

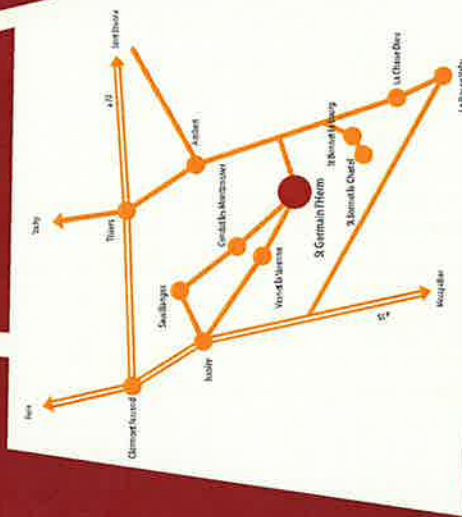
07 84 47 53 78 - 04 73 72 06 60

adacil.org

contact@adacil.org

Facebook-Instagram

le colibri café associatif



EXPOSITIONS

TOUS LES MOIS

Plus d'infos sur adacil.org

Pour soutenir l'A.D.A.C.L.

Adhésion annuelle

individuelle de 5€

familiale de 10€



JUIN
JUILLET
AOUT

2026

PROGRAMME

COLIBRI

ET SON JARDIN



SAINT GERMAIN L'HERM

LES ATELIERS et ANIMATIONS

Adhésions et réservations obligatoires pour toute participation aux ateliers et animations
au 04 73 72 06 60 ou 07 84 47 53 78 ou
Maïté 06 56 75 70 91 ou par mail contact@aadcl.org

Méditation Tibétaine

avec Olivier
Tous les samedis de 10h à 11h (initiation) et
de 11h à 12h (approfondissement)

Atelier d'écriture

avec Maïté de 16h30 à 18h30
Tous les 1er mercredis de juin
Inscription auprès de Maïté.

Qi Gong

avec Marion de 10h30 à 12h (payant)
Tous les lundis de juin

Initiation aux danses trad

avec Maïté de 15h à 17h
Tous les dimanches de juin
Inscriptions auprès de Maïté.

Stage d'aquarelle

avec Claire de 14h à 17h
le 27 juin - le 18 juillet - le 22 août
Inscription obligatoire 25€

Légende :

C = Colibri 14 route de la Chaise Dieu
J = Jardin du Colibri rue du Sous Cailloux

La marmite du bénévole

1 plat unique et 1 dessert



15 €

JUIN

du 21/06 au 30/06 C Exposition

Exposition des collégiens.nes de 3eme de St Germain l'Herm

Représentations plastiques des usages, des espaces
et des temps de vies que les collégiens.nes imaginent
au nouveau Colibri avec

Mila des Design des mondes montagneux

ven 19

19h Le Grand Tandem Bleu

Tournée d'apéros chantés avec Marc, Flo,
Ella et Cie. Viens chanter et écouter !
Amène à boire et à manger



dim 21



FÊTE DE LA MUSIQUE

19h Chorale Libratoi

Chorale autogérée au repertoire engagé pour
promouvoir un monde plus juste et plus solidaire

21h PARACRINE

www.facebook.com/paracrine

Paracrine est un trio de rock psychédélique qui arpente
la scène Clermontoise depuis 2024.
Le groupe prépare un deuxième opus
tout en sillonnant la France pour
exporter son set live



Scène ouverte

Inscriptions au 07 84 47 53 78

sam 27



19h30 - Repas provençal

Lilian et Dje nous emmèneront faire un
petit tour en Provence autour de leurs plats
sur réservation 20€

dim 28



11h30 l'Atelier d'écriture en lecture

Lecture des extraits écrits lors de l'atelier
encadré par Maïté durant l'année

JUILLET

du 01/07 au 31/07 C Exposition

Caroline Dewaele

www.lebulbeaplumes.art

« L'art que je pratique ressemble à la façon
dont je perçois le monde. Je suis une amoureuse
de la vie et j'aime à inviter à un autre regard sur elle.
Sur la vie qui nous habite, sur la vie qui habite tout. »



ven 3



18h30 Rencontre avec l'artiste

Caroline Dewaele

J 21h La Sesenta y tres

www.youtube.com/watch?v=flijwRASufdA

« La Sesenta y tres » réchauffe les âmes
et les corps à travers un repertoire de
cumbias traditionnelles et actuelles.
Une immersion captivante dans la
musique sud américaine.



mar 14



21h - OZENQUE

facebook.com/p/Ozenque

Ozenque rassemble 10 musiciens passionnés d'Afrobeat, et joue
depuis une dizaine d'années ses
compos et des reprises Afrobeat
sous l'influence de Newen afrobeat,
Souljazz Orchestra, Abayomy,
Seun Kuti et bien sûr Fela.



Venez souffler les bougies

sam 18



17h-20h Apéro cartes C

Apéro cartes proposé par Danièle
Un apéro autour du Rami de la Belote
ou du Tarot, ça vous dit ?

ven 24

MICRO-FOLIE C

Invitation au voyage avec
Le Musée numérique :

14h30 - 16h00 - en visite libre
Collection Guadeloupe - Martinique - Guyane
16h00 Goûter-Lecture



19h30 - Repas Libanais C

Zouheir nous propose un voyage
aux saveurs libanaises sur réservation 20€



sam 25



20h30 - BAL TRAD C

Bal Trad avec initiation animée par Maïté.
Polka, cercle, scottish, bourrée, venez danser
accompagné d'un groupe de musique trad

ven 31



21h Geraud Bastar et Pierrot Soleil

Un ancien **Baron du délire**,
Un ancien **Rue d'la soif**
2 voix, 2 guitares
2 figures du rock alternatif hexagonal



GRANDE FÊTE PATRONALE

St-Germain-l'Herm

7 au 11 Aout



Place du
19 mars
1962



Vendredi 7 août

- Spectacle **GRATUIT**
d'HYPNOSE
- Barbecue géant
15€/pers.
sur réservation
au 06 95 07 59 01
- Feu d'artifice

Samedi 8 août

- Dès 14 h :
- ACTIVITÉS FAMILIALES**
Loto bouse,
exposition agricole,
concours de lancer
de fûts de bière, ...
- Soirée DJ
thème « Guinguette »
 - Feu d'artifice

Dimanche 9 août

- 13 h : **REPAS**
Place de la Fête
« Les étoiles de Moranges »
sur réservation
au 06 88 33 01 90
- 15 h : **DÉFILÉ-PARADE**
déguisée et motorisée
- 22 h : **Retraite
aux flambeaux**
suivie d'un spectacle
pyrotechnique
- Soirée DJ

Mardi 11 août

- 14 h : **Concours
de pétanque**

**NOUS RECHERCHONS
DES BÉNÉVOLES
SYMPAS ET MOTIVÉS !!!**

Contactez Olivier :
06 23 60 39 93

**AMBERT - ARLANC - CUNLIAT
EGLISOLLES - MARAT
ST GERMAIN L'HERM**



La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez met à disposition des familles une offre riche de loisirs, de découvertes éducatives et d'activités ludiques, permettant d'accueillir les enfants au sein des différents accueils de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire.

☐ - de 6 ans ☐ + de 6 ans ☐ + 3 ans

**AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ**

**ACCUEILS
DE LOISIRS**

ST GERMAIN L'HERM VACANCES D'ÉTÉ

SUPER



WIIHIAOU



GÉNIAL



**programme
COMPLÉT
En détail**

2026

ambertlivradoisforez.fr

DU 13 AU 17 JUILLET

LA FOLIE DU JEU !

Matin

REPAS

Après-midi



Matin

REPAS

Après-midi



Mardi 14



Matin

REPAS

Après-midi

Mercredi 15

Puissance 4 géant
Thèque



Grand tournoi de
Molkie et pétanque

Matin

REPAS

Après-midi



Jeux de Mimes
Douaniers-contrebandiers



La grille
magique

Matin

PIQUE-NIQUE

Après-midi

Festi-Bambins
Journée au plan d'eau d'Ambert
Jeux collectifs



Vendredi 17

DU 6 AU 10 JUILLET

DIRECTION LA FÊTE FORAINE

Matin

REPAS

Après-midi



Création de
bracelets
d'entrée
Posters de fête



La foire aux
mini-jeux

Lundi 6

Matin

REPAS

Après-midi

Atelier cuisine / Photo Booth
Journée sur le site du sapin avec
Audrey (Pique-nique)

Pêche aux canards

Mardi 7

Matin

REPAS

Après-midi

Mini auto
tamponneuses
Atelier goûter :
Pommes d'amour



Grand jeu :
La fête en folie

Mercredi 8

Matin

PIQUE-NIQUE

Après-midi

Journée sur le site
du sapin
avec Audrey
Balade à la cascade
sur la journée



Journée sur le site
du sapin
avec Audrey
Balade à la
cascade sur la journée

Jeudi 9

Matin

REPAS

Après-midi

Pop corn'art
Stand de tir à eau



Tut-tut pouët-pouët
Création de la
maquette de notre
fête foraine

Vendredi 10

DU 27 AU 31 JUILLET

SOUS L'OCEAN !



Matin

Fabrication de coraux
Le mur des bouteilles
à la mer

REPAS



Chasse aux
trésors des
pirates

Après-midi

Lundi 27

Matin

Le poisson qui
fait peur
La pêche
interdite



Ecailles
et couleurs



Après-midi

Mardi 28

Matin

Atelier cuisine
Le grand
gouvernail



Jeux d'eau



Après-midi

Mercredi 29

Matin

Journée au plan d'eau du Vernet-Chaméane

Après-midi

Accrobranche
Baignade



Baignade

Accrobranche

Jeudi 30

Matin

Belles étoiles
des mers



Méduses suspendues

Après-midi à l'EH PAD
Roux de Berny

Après-midi

Vendredi 31

DU 20 AU 24 JUILLET

LES LUTINS BRICOLEURS



Matin

Défi top chrono



Parcours de cerceaux (- 8 ans)
Atelier couture avec Florence et
Emmanuelle (+ 8 ans)

Après-midi

Lundi 20

Matin

Slim maison
Personnages
de fer



Jeux sportifs (- 8 ans)
Atelier couture avec Florence et
Emmanuelle (+ 8 ans)

Après-midi

Mardi 21

Matin

Dessine et trouve
La maison du lutin
butineur



Défi construction



REPAS

Après-midi

Mercredi 22

Matin

Peinture fleurie
Atelier rénovation



Relais colorés
Atelier rénovation

Après-midi

Jeudi 23

Matin

Balade et jeux en forêt

PIQUE-NIQUE

Après-midi



Vendredi 24

DU 10 AU 14 AOÛT

BOUM'COLORS

Matin  Après-midi	Lundi 10 Twister géant Uno sportif Fresque géante Atelier tricot
Matin La magie des couleurs Là-haut !	Mardi 11 Les arts de rue
Matin Paons majestueux Spray coloré	Mercredi 12 Visite de la ferme de Menassaire
Jeudi 13 Peinture glaçante On laisse notre empreinte	Vendredi 14 Atelier goûter Master-Mind géant

DU 3 AU 7 AOÛT

MODE ESPION ACTIVE !

Matin Silhouettes de détective L'affaire des bijoux de la couronne Après-midi	Lundi 3 Recrutement des agents
Matin Fiches d'identification des suspects Code secret	Mardi 4 Grand jeu : Opération dernière chance
Matin Transmission secrète Qui est l'espion ?	Mercredi 5 Balade en forêt
Jeudi 6 Freeze espion Jeu de rôle : mission impossible	Vendredi 7 Loupes de détective Atelier cuisine

DU 24 AU 31 AOÛT

ON REFAIT LA TELE !

Matin

On fabrique
notre plateau télé !



Fabrication d'un
polaroïd

Matin

Fabrication d'un clap
de cinéma



Réalisation d'un film
en stop-motion

Après-midi

Le roi du rythme !

Réalisation d'un film
en stop-motion

Matin

Ninja warrior !



On démêle
le vrai du faux !

Après-midi



Fresque :
On refait le film !

Matin

Atelier cuisine « Master-chef »

Création d'un journal TV

Après-midi

Grand jeu

KOH-LANTA

Matin

A apprendre
ou à laisser !



Qui veut gagner des
bonbons ?

Après-midi

BOOM
à
l'EH PAD
Roux de Berny



Matin

On fabrique
notre oscar



Après-midi

A partir de 15h30 possibilité aux
parents d'assister à la cérémonie
de remise des oscars
et incroyables talents !

DU 17 AU 21 AOÛT

**QUAND JE SERAIS GRAND,
JE SERAI...**

Matin

Création d'une boîte aux lettres

Fabrication de timbres



Grand jeu :
Serveurs en folie

REPAS

Après-midi

Matin

Parcours de
l'aventurier



Création d'un casque
de pompier

REPAS

Après-midi



Viennoiseries
en pâte à sel

Balade à la cascade

Matin

Fabrication
de la tenue
de vétérinaire



Le petit Prince

REPAS

Après-midi



La clinique est
ouverte !

Jeux sportifs

Matin

Journée au plan d'eau
du Vernet-Chaméane

Journée en forêt

PIQUE-NIQUE

Après-midi



Matin

Fabrication
de notre pain



Un repas de chef !

REPAS

Après-midi

Visite de la
caserne des
pompiers
de Saint-
Germain-L'Herm



Lundi 24

Mardi 25

Mercredi 26

Jeudi 27

Vendredi 28

Lundi 31

Vendredi 21

Mercredi 19

Mardi 18

Lundi 17



ADRESSE ET HORAIRES

ALSH SAINT-GERMAIN-L'HERM
Maison de l'animation, route des Granges
63630 Saint-Germain-l'Herm
06 45 54 86 82
alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr
Horaires d'accueil : 7h30 / 18h

EQUIPE

Antonin, Candice, Céline, Elisa, Enola, Ludivine, Suzanne

MODALITES D'ACCUEIL

Accueil des enfants à partir de 3 ans.
Inscriptions des enfants obligatoire 10 jours à l'avance via le portail famille.
Pièces à fournir :

Fiche de renseignements 2025-2026
Attestation d'assurance extrascolaire à jour
Attestation CAF ou MSA mentionnant le quotient familial

Copie des vaccinations à jour.

Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction des opportunités ou contraintes (propositions d'enfants, intervenants, météo,...)

NOS TARIFS

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 > à 1250 ou M.C. ou extérieurs ALF	Demi-journée
2,60 €	3,75 €	4,25 €	5,30 €	5,80 €	Journée
4,75 €	6,35 €	8,00 €	9,55 €	10,60 €	Forfait 5 jours consécutifs
21,40 €	28,60 €	36,00 €	43,00 €	47,70 €	
Supplément pour prestation extérieure d'activité					
+0,50 €	+1,00 €	+1,50 €	+2,00 €	+2,50 €	

REPAS : 4,00€ (hors réduction)
Réduction : 2^{ème} enfant présent - 15%
3^{ème} enfant présent et plus - 25%



ALSH

Accueil de Loisirs Sans
Hébergement



AMBERT LIVRADOIS FOREZ

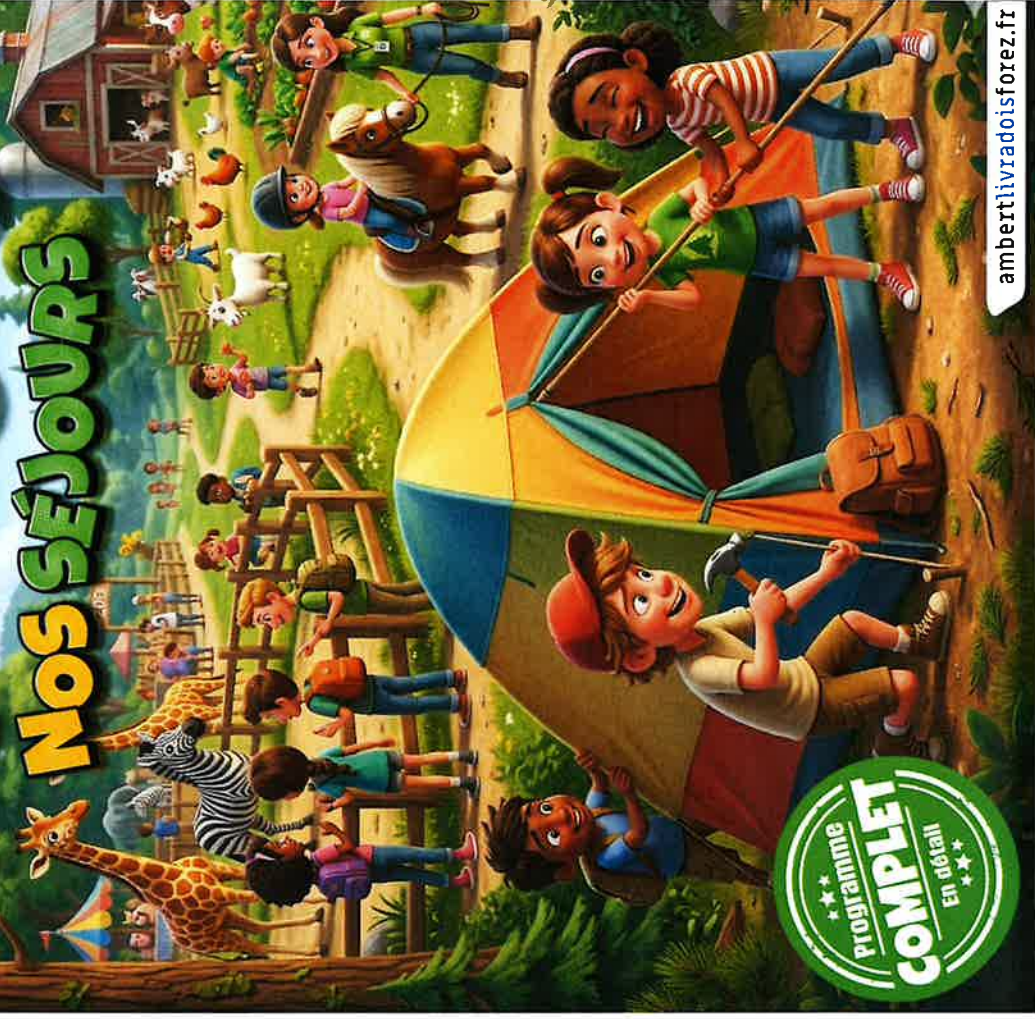
AMBERT - ARLANC - CUNLHAT - EGLISOLLES - MARAT - ST GERMAIN L'HERM

AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ACCUEILS
DE LOISIRS

ÉTÉ 2026

NOS SÉJOURS



programme
COMPLÉT
En détail

ambertlivradoisforez.fr



Du 20 au 23 juillet

Séjour Sport et loisirs

La Chaise Dieu (43) - de 10 à 17 ans



4 jours d'aventure pour les 10-17 ans !
Rejoins-nous pour un séjour sportif au village de la Tour à la Chaise-Dieu avec au programme : baignade, vélo, activités sportives, sortie au Parc de Prabouré, jeux collectifs, ateliers cuisine et veillées mémorables !

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
95 €	120 €	140 €	160 €	180 €

Contact : ALSH Ariane 04 73 95 07 27 - ALSH Marat 04 73 95 26 60
ALSH Saint-Germain l'Herm 06 45 54 86 82

Séjour découverte des gorges de la Loire

Vorey-sur-Arzon (43) - de 11 à 14 ans



Destiné aux ados de 11 à 14 ans, ce camp sous tente promet un séjour riche en sensations fortes et en découvertes.
Au programme : tir à l'arc, VTT, paddle, canoë et découverte des gorges de la Loire, veillées, autant d'activités pour se dépasser et profiter du grand air.
Let's go pour quatre jours d'aventure en pleine nature.

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
110 €	135 €	170 €	195 €	205 €

Contact: ALSH Cunlhat 04 73 72 37 16 - ALSH Eglisolles 04 73 72 31 23



Du 06 au 09 juillet

Séjour Cap'Forez

Saint-Bonnet-le Courreau (42) - de 6 à 8 ans



Ce séjour propose à 7 enfants de 6 à 8 ans, une expérience de vie collective, en gestion libre, dans un gîte de la ferme de Grandis. Activités prévues : balade sur les crêtes à la recherche du Mont Blanc, approche des rapaces lors de la visite et du spectacle de la volerie du Forez, découverte guidée des oiseaux de l'écopôle du Forez, soins aux animaux de la ferme et d'autres surprises pour les veillées et temps informels.

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
85 €	110 €	130 €	150 €	170 €

Contact ALSH Cunlhat : 04 73 72 37 16

Séjour Première nuitée

Marat (63) - de 3 à 6 ans



Ce séjour offre aux enfants de 3 à 6 ans une première expérience de nuit sous tente, installée à proximité de l'accueil de loisirs de Marat. Pendant deux jours, ils partiront à la rencontre des poneys de l'écurie de la Dinasse pour des moments de voltige, de pansage et de balade. Une après-midi à la piscine d'Ambert ainsi qu'une autre au lac d'Aubusson viendront compléter le programme. Ce mini-camp constitue une excellente manière de faire découvrir les séjours aux plus jeunes, dans un cadre familial et rassurant.

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
20 €	27 €	35 €	40 €	45 €

Contact ALSH Marat : 04 73 95 26 60 / 06 27 69 75 21

SÉJOURS 2026

Première nuitée sous tente

Arlanc (63) - de 4 à 5 ans

Un premier séjour spécialement conçu pour les plus petits !
 Au programme : balade dans Arlanc et jeux au Jardin pour la Terre, suivi d'une nuit magique sous la tente à vivre entre copains et copines comme de vrais campeurs.
 Le lendemain, direction Le Vernet-Chaméane pour découvrir le polissage des pierres à la Maison de l'Améthyste et finir par un moment de fraîcheur au plan d'eau.



QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 > à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
10 €	15 €	18 €	20 €	25 €

Contact: ALSH Arlanc 04 73 95 07 27
 ALSH Saint-Germain 06 45 54 86 82

Du 06 au 07 Août



Séjour à la découverte des volcans

Saint-Ours-les-Roches (63) - de 10 à 15 ans

Séjour au cœur de la chaîne des Puys avec hébergement à Saint Ours-les-Roches.
 Découverte du volcan de Lempdes en petit train. Ascension du Puy-de-Dôme avec le train panoramique des Dômes, atelier archéologique, jeu de piste et veillée aux Nocturnes du Puy-de-Dôme. Jeux et baignade au lac d'Aydat. Un séjour mêlant nature, découverte et aventure.



QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 > à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
85 €	105 €	125 €	145 €	165 €

Contact : ALSH Ambert 07 85 27 28 33

Du 22 au 24 juillet

Séjour Activités nautiques et nature

Laple (43) - de 6 à 9 ans

Ce camp propose aux 6-9 ans un séjour de 3 jours sous tente au bord de la base de loisirs de Lavalette.
 Au programme : découverte de diverses activités nautiques (voile/catamaran, kayak, paddle ou dragon boat), mais aussi baignades, balade et parcours d'orientation autour du lac, ateliers cuisine et veillées.



QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 > à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
95 €	110 €	130 €	150 €	170 €

Contact : ALSH Arlanc 04 73 95 07 27

Du 29 au 31 juillet



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les séjours sont accessibles à tous les enfants
Pour s'inscrire, il suffit de vous rapprocher des structures
citées en contact, soit par téléphone soit par mail.

Les pièces à fournir sont :

Fiche de renseignement 2025-2026

Attestation d'assurance extrascolaire à jour

Attestation CAF ou MSA mentionnant le quotient familial

Copie des vaccinations à jour

Attestation de natation et autorisation parentale pour les activités nautiques

Les places sont limitées, ne tardez pas à inscrire votre ou vos enfants.



ALSH Ambert

07 85 27 28 33
alsh.ambert@ambertlivradoisforez.fr

ALSH Arlanc

04 73 95 07 27
alsh.arlanc@ambertlivradoisforez.fr

ALSH Cunthat

04 73 72 37 16
alsh.cunthat@ambertlivradoisforez.fr

ALSH Eglisolles

04 73 72 31 23
alsh.eglisolles@ambertlivradoisforez.fr

ALSH Marat

04 73 95 26 60
alsh.marat@ambertlivradoisforez.fr

ALSH Saint-Germain

06 45 54 86 82
alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Le programme de l'été 2026 sera diffusé aux familles et sur le site ALF
dans la première quinzaine du mois de juin !

FÊTE DE LA Batteuse

15
AOÛT

★ TOUTE LA JOURNÉE ★

★ ENTRÉE GRATUITE ★

LE VERNET
LA VARENNE

LIEU DIT BELLEVUE

Venez vivre
une journée
CONVIVIALE
et AUTHENTIQUE !

TRADITION
PARTAGE
BONNE HUMEUR

★ AU PROGRAMME ★

-  BATTAGE À L'ANCIENNE
-  VÉHICULES ANCIENS
-  PAIN CUIT AU FEU DE BOIS
SUR PLACE
-  MARCHÉ DE PRODUCTEURS

★ L'APRÈS-MIDI ★

CONCOURS
"AMÈNE TA PLUS BELLE
BROUETTE DÉCORÉE !"

EXPOSITION ET COURSE
DE BROUETTES

REPAS DU MIDI

20€

ENTRÉE
JAMBON À LA BROCHE
FROMAGE
DESSERT
CAFÉ

RÉSERVATION POUR LES REPAS

☎ 06 43 73 56 39

☎ 06 84 00 53 20

★ EN SOIRÉE ★

2 CONCERTS
POUR FAIRE LA FÊTE !

BUVETTE
&
RESTAURATION



ORGANISÉE PAR



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

Réutiliser



Vous organisez un événement sur le territoire ?

Le service Déchets met à votre disposition du matériel gratuit — vaisselle réutilisable, dispositifs de tri, signalétique — et vous accompagne pour réduire le jetable et organiser le tri simplement.

- Choisir le matériel adapté à votre événement
- Comprendre et appliquer les consignes de tri
- Former ou sensibiliser vos bénévoles
- Mettre en place une organisation simple et efficace
- Proposer des actions de sensibilisation au public



L'info déchets

Ambert Livradois Forez

Vous avez utilisé notre matériel sur votre événement ?

Partagez vos photos !



Gobelets

18 cl et 30 cl

Astuce :

Mettre en place une consigne sur les gobelets peut permettre de limiter les pertes.



Pichets en verre

30 pichets de 1,3 L



Vaisselle et ustensiles

(saladiers, louches, couteaux à pain, plats...)

Jusqu'à 300 personnes

PRÊT DE MATÉRIEL POUR LES FESTIVITÉS

Moins de déchets, plus de tri

Service
déchets

AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



Gratuit | Pour les particuliers
et les organisateurs d'événements

ambertlivradoisforez.fr

Trier



Des tables de tri

Dimensions : 186 x 63 x 106 cm

- > Pour un tri optimal sur site



Nécessite d'avoir un ou des bénévoles formés pour la surveillance et vider les sacs



Une signalétique dédiée

- > Drapeaux « point de tri » (hauteur : 4m)
- > Panneaux explicatifs



Des bacs de tri

- > Emballages / papier / carton
- > Déchets alimentaires
- > Non recyclables (ordures ménagères)
- > Verre

À retenir

- ✓ Le prêt, la livraison et l'enlèvement du matériel sont **gratuits**
- ✓ La réservation se fait en amont de la manifestation, le plus tôt possible
- ✓ Si le tri n'a pas été réalisé dans votre événement, une facturation forfaitaire de 100€ sera appliquée pour la prise en charge des déchets non triés.

Comment en bénéficier ?

- ➔ Je contacte le service Déchets pour définir mes besoins
- ➔ Je signe une convention de prêt
- ➔ Le service Déchets livre puis récupère le matériel sur site

04 73 82 76 91
dechets@ambertlivradoisforez.fr

" Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! "



Plateaux compartimentés en inox

Jusqu'à 1 200 plateaux fabrication locale



Laveuses

- > Cycles courts (2-3min)
- > Branchement simple (électrique 230V avec une intensité maximale de 16A)
- > Raccordement à l'eau sur un robinet type lave-vaisselle/lave-linge ou tuyau d'arrosage avec une pression de 2-4 bars.

Important : pour le transport, prévoir un véhicule avec hauteur utile de 1,10 m ou une remorque, et un système de fixation

Comment en bénéficier ?

- ➔ Je contacte le service Déchets
- ➔ Je signe une convention de prêt et récupère le matériel
- ➔ Je le restitue après l'événement

04 73 82 76 91
dechets@ambertlivradoisforez.fr
213, rue Anna Rodier, 63600 AMBERT

À retenir

- ✓ Le prêt du matériel est gratuit
- ✓ La réservation se fait en amont de la manifestation, le plus tôt possible
- ✓ Le matériel doit être rendu propre et complet dans son conditionnement d'origine (forfait de lavage si état de propreté insatisfaisant – facturation du matériel manquant ou défectueux)

VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?



Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **iDéfense+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre **JDC**, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre **culture de défense** à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les **diverses formes d'engagements et d'opportunités** au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **iDéfense+**



Février 2026 • Maquette SG4/COM - Photos Aérothe Stock

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

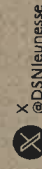
- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

PASS
Région
seniors

NOUVEAU

**Voyagez pour 1€
sur les cars Région
avec la carte
le 1^{er} dimanche
de chaque mois**



Professionnels présents à la Maison de la Santé

Masseurs- Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeute	Blandine DEGACHES Benjamin PINCHINOT (Gestalt thérapie)	06 63 52 19 56 06.13.25.24.23
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
	Aurélie THOMAS-FAYET	
Sylvain PONCHON	Virginie HOGARD	04 73 72 05 55
	Alexandra EPINAT	
Médecine Traditionnelle Chinoise	Emeline VILLARD	06 13 65 10 08

Activités de santé humaine

Praticien Energétique chinoise & réflexologie Conseiller Naturopathie	Franz FONGANG	06 62 20 38 89
Hatha Yoga	Marielle Vandermeersch	1 Rue du Cerf, 63630 Saint- Germain-l'Herm 06 50 99 59 36

Bureau d'information touristique de Saint Germain l'Herm

Maison de services de Saint Germain l'Herm

Bureau d'information touristique

Route de la Chaise Dieu, 63660 SAINT GERMAIN L'HERM

Tél. 04 73 82 90 35

msap.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Ouverture : jeudi 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Hébergements

Au bourg de Saint Germain l'Herm

Le tippy du « Pré Fleuri » : 2 personnes, 04 73 72 01 43

Dans les villages

Saint Eloy

M. et Mme DEBOVE Jérôme et Christelle : Camping et village de vacances,
04 73 72 05 13

Recolles

Mme FOULON Nadia, La Roucoule, 1 meublé de tourisme 06 25 36 02 04

La Maison de la Cloche, 8 rue du Four, meublé 3 chambres, 9 personnes maximum
06 83 86 89 46, laclochederecolles63@gmail.com

Le Sapt

Gîte du Mors-Dore : 1 meublé de tourisme, 5 chambres, 06 23 37 41 42

Le Sauzet

M. VAN DER KROGT : meublé, 4 chambres d'hôtes, 10 personnes, camping 17
emplacements 04 70 72 01 75

Les Thiolles

La Fontaine des Thiolles : chambres d'hôtes, 14 personnes, 07 73 72 09 36

Le Favet

Mme KOOLMOES Wilhelmina, 3 chambres d'hôtes, 07 03 85 44 14

Le Montel

M. THABOUILLOT Jacques : 1 meublé, 3 pièces, 06 85 39 89 10

Permet le Haut

La DoogheeLo : 1 chambre d'hôte, 2 personnes + 2 enfants, 09 62 57 13 43

BOULANGERIE

A partir du 7 juillet 2026, notre nouvelle boulangerie, 21 place de la Rodade

Horaires d'ouverture de 7 h 00 à 14 h 00



CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : www.saintgermainlherm.fr

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95- email : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Centre Départemental de Santé :

Infirmières : Mme REMY : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

Santé naturelle : Frantz Fongang 06 62 20 38 89 email : savie.onaturel@gmail.com

VSL : Grange : 04 73 72 02 95

Notaires : Maître Pierre-Yves Rongy : 04 73 72 00 51

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Le P'tit Coin : 06 24 44 78 48

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Restaurant, Traiteur : Aux Etoiles de Moranges Yannick et Aurore : 06 88 33 01 90

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr

Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : La DoogheeLo 09 62 57 13 43

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : COSTE 04 73 95 90 83 – 21 Place de la Rodade

Presse, tabac, cadeaux : N. Lassalle : 04.73.72.18.61

Coiffure - Les Ciseaux de Laurine : 04.73.72.48.71

Garage Lherm : Mécanique · Carrosserie-peinture · Service carte grise -Essence : 04 73 72 00 49

Garage (agréé pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B : 04 73 72 06 33

Menuiserie : Sas Yannick Dionnet : 06 08 52 76 56 – lestoitsdudoulon@orange.fr

Hobeniche D : 04 73 72 01 95

Charpente, couverture, zinguerie : EPINAT Ludovic 06 31 48 30 19

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Plomberie générale : Artonne Brice 06 18 88 12 27

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11